

## Questions orales

(1430)

Ma question est toute simple—et ce n'est pas au ministre de l'Environnement que je l'adresse, mais à la ministre responsable.

**M. Andre:** Vous n'avez pas le droit de dire cela.

**M. Broadbent:** Lui a-t-on dit cela et, dans l'affirmative, pourquoi n'a-t-elle pas donné suite?

**L'hon. Pierre Blais (solliciteur général du Canada et ministre d'État (Agriculture)):** Monsieur le Président. . .

**Des voix:** Non.

**Des voix:** Oh, oh!

**L'hon. Shirley Martin (ministre d'État (Transports)):** Monsieur le Président, lors d'une conférence à Bâle, en Suisse, il y a eu des entretiens au cours desquels M. Green a exprimé son inquiétude au sujet de déchets toxiques traversant la frontière. Ces inquiétudes ont été communiquées, en ma présence, aux représentants du ministère de l'Environnement qui assistaient à la conférence. Le ministère a pris des mesures et voilà toute l'affaire.

**Des voix:** Bravo!

## LES INSPECTIONS—LA SUITE À DONNER À L'INFORMATION

**L'hon. Edward Broadbent (Oshawa):** Monsieur le Président, je pose ma question supplémentaire au ministre. Un fonctionnaire nous a appris que les inspections effectuées à la frontière après la divulgation de l'information avaient déjà été entreprises par le gouvernement de l'Ontario. Ces inspections n'avaient rien à voir avec les substances toxiques. Les substances en cause ne sont pas simplement désagréables, comme le thon avarié, par exemple; elles mettent des vies en danger. Pourquoi la ministre d'État aux Transports qui détenait l'information s'est-elle fiée à quelqu'un du ministère de l'Environnement pour suivre l'affaire et n'a-t-elle pas informé elle-même le ministre de l'Environnement, le ministre de la Santé et le solliciteur général, qui avaient tous une responsabilité directe?

**L'hon. Lucien Bouchard (ministre de l'Environnement):** Monsieur le Président, je regrette que le chef du NPD n'ait pas vérifié les faits avant de poser sa question. La vérité, c'est que chaque année, en mai ou en juin, mon ministère, conjointement avec le gouvernement de l'Ontario, intensifie les inspections à la frontière pour s'assurer qu'il n'y a pas d'infractions à la loi sur le transport des substances dangereuses. Cette année, parce que M. Green a soulevé la question générale du transport illégal

de déchets toxiques à la frontière, nous avons avancé l'opération à avril.

**M. Lapierre:** Qu'avez-vous découvert?

[Français]

## LE SUPPOSÉ DÉLAI DANS LA TRANSMISSION DE L'INFORMATION

**L'hon. Edward Broadbent (Oshawa):** Monsieur le Président, ma question s'adresse au premier ministre. Le ministre de l'Environnement a admis hier qu'il a obtenu les renseignements concernant ces problèmes à la frontière, il y a deux jours. Mais le ministre qui est allé à la conférence le savait il y a deux mois. Ma question est très simple pour le premier ministre. Ce ministre des Transports a-t-elle pris une décision responsable de ne pas informer directement en ce temps-là le ministre de l'Environnement, oui ou non?

**Le très hon. Brian Mulroney (Premier ministre):** Le chef néo-démocrate a posé une question. Il est évident que les deux ministres ont répondu complètement. Les deux ministres. . .

**Des voix:** Ah! Ah! Ah!

**M. Mulroney:** Les deux ministres. . . Oui, mais voulez-vous une réponse? Je vais essayer de répondre.

De toute évidence, les deux ministres se sont comportés de façon exemplaire. Les réponses ont été complètes et je compte maintenant sur le chef des néo-démocrates pour appuyer le ministre canadien de l'Environnement qui fait un travail si important pour l'avenir du Canada.

[Traduction]

## LA CONFÉRENCE À BÂLE—L'INFORMATION REÇUE

**L'hon. William Rompkey (Labrador):** Monsieur le Président, ma question s'adresse elle aussi à la ministre d'État chargée des Transports, qui a déclaré avoir reçu l'information lors d'une conférence tenue à Bâle il y a deux mois. J'aimerais maintenant donner à la ministre l'occasion de nous révéler exactement la teneur du renseignement qu'elle a reçu. La ministre a également affirmé qu'il y avait eu un suivi. Pourrait-elle préciser ce qu'on a fait et à quel moment?

**L'hon. Shirley Martin (ministre d'État (Transports)):** Monsieur le Président, comme je l'ai déjà dit, M. Green craignait que des déchets toxiques ne soient expédiés au Canada. C'est tout ce que j'ai appris. Lorsqu'il a exprimé cette crainte, les fonctionnaires du ministère étaient présents. Ils ont tout entendu, comme moi-même, et ces fonctionnaires d'un ministère qui a compétence en ma-